

PRESENTATION

ASSUMER ET DISCERNER L'APOSTOLAT PAROISSIAL JESUITE

Edward Mercieca, S.J.

*Secrétariat de
Spiritualité Ignatienne*

Quelques chiffres et une tentative d'interprétation

La réalité du Ministère paroissial dans le cadre des engagements apostoliques et des oeuvres que la Compagnie de Jésus accomplit aujourd'hui ne manque pas de nous interpeller et de nous poser des questions. Je citerai quelques chiffres, sans prétendre couvrir la totalité de ce service apostolique :

- aux Etats-Unis (77 paroisses, où travaillent environ 170 jésuites ; en outre, plus de 112 jésuites travaillent dans une paroisse non confiée à la Compagnie et 23 jésuites travaillent dans les missions auprès des populations autochtones d'Amérique) ;

- en Amérique latine (197 paroisses, où travaillent plus de 382 jésuites, sans compter ceux qui y travaillent à mi-temps, etc. ; parmi elles, 79 se trouvent dans les banlieues pauvres des villes, et 78 sont rurales) ;

- dans les provinces d'Espagne (30 paroisses confiées à la Compagnie où travaillent 54 jésuites et plus de 50 collaborateurs ; par ailleurs, 30 pères travaillent dans une paroisse non confiée à la Compagnie) ;

- dans les provinces d'Asie du Sud, (457 jésuites travaillent dans 257 paroisses qui se trouvent en majorité en Inde, 11 au Sri Lanka et 2 au Népal. Beaucoup de ces paroisses vivent intensément l'expérience évangélistrice parmi les plus pauvres) ;

- dans le contexte africain et à Madagascar, l'apostolat paroissial est lié de près au travail missionnaire pour édifier l'Église, comme c'est le cas au Tchad et dans de nombreuses paroisses de Madagascar, République Démocratique du

PRESENTATION

Congo (13 paroisses confiées à la Compagnie) où plus de 50 jésuites sont engagés ou collaborant dans cette pastorale, Zimbabwe, Zambie, Malawi et Mozambique ;

- en Asie de l'Est, il existe de nombreuses paroisses en Indonésie et au Japon. Les jésuites tiennent en outre des paroisses aux Philippines, à Singapour et Kuala Lumpur, et en Australie. Il s'agit de paroisses de différents types : ethniques, rurales, urbaines, ou missionnaires pour fonder l'Église.

Au total, les paroisses confiées à la Compagnie dans le monde sont près de deux mille, et le nombre des jésuites qui y travaillent est pratiquement égal à celui des jésuites qui travaillent dans le secteur de l'éducation. Cela correspond à plus de 15% de l'ensemble des membres du corps apostolique de la Compagnie. En outre, nombreux sont les jésuites qui dédient la matinée du dimanche ou quelques heures par semaine pour accompagner une chapelle ou une communauté chrétienne qui dépend d'une autre paroisse.

Pourquoi en est-il ainsi ? Comment expliquer cette présence significative de la Compagnie dans le ministère paroissial aujourd'hui, alors que nombre de jésuites affirment encore, sans émettre de doutes particuliers, que ce champ apostolique n'est pas typique de la Compagnie ? Je ne veux pas croire que l'inertie ou la négligence puisse déterminer la mission de tant de nos frères dans notre corps apostolique. Serait-ce dû au fait que les ministères exercés dans le contexte paroissial aujourd'hui ont toujours été présents, d'une façon ou d'une autre, dans l'histoire de la Compagnie ? De fait, les Pères membres de la Congrégation générale XXXI (1965-6) se sont trouvés à l'époque devant plus de 1200 paroisses confiées à la Compagnie. Cette réalité a certainement été un élément décisif qui les a incités à assumer et à discerner cet apostolat dans le décret 27 de cette même CG 31. Le P. Jerry Rosario, s.j. explique dans son article que trois moments historiques de l'histoire des jésuites ont marqué notre service dans les paroisses : l'élan charismatique des premiers temps ; puis une période liée canoniquement à la stabilité du pasteur et à la rente ; et enfin une orientation plus missionnaire depuis Vatican II.

Les ministères paroissiaux et la Formule de l'Institut

Il suffit de considérer ces ministères à la lumière de la Formule de l'Institut « Exposit debitum » du Pape Jules III, datée du 21 juillet 1550, pour se rendre compte que la plupart de ces aides au prochain se retrouvent

PRESENTATION

dans l'apostolat paroissial aujourd'hui. Nos autres œuvres apostoliques ne vivent probablement pas toujours avec autant d'intensité tous ces ministères à la fois.

« Il fait partie d'une Compagnie instituée avant tout pour se consacrer principalement à la défense et à la propagation de la foi et au bien des âmes dans la vie et la doctrine chrétiennes, par les prédications publiques, les leçons et tout autre ministère de la Parole de Dieu, et les exercices spirituels, la formation chrétienne des enfants et des ignorants, la consolation spirituelle des fidèles par les confessions et l'administration des autres sacrements. Il s'emploiera encore à réconcilier ceux qui sont dans la discorde, à secourir et servir pieusement ceux qui se trouvent en prison ou à l'hôpital et à pratiquer d'autres œuvres de charité comme cela paraîtra convenir pour la gloire de Dieu et pour le bien commun, et il le fera tout à fait gratuitement, sans recevoir aucun salaire en tout ce qui vient d'être dit. »

Diversité de l'apostolat paroissial jésuite

Il existe une grande diversité de modèles dans le travail des paroisses tenues actuellement par la Compagnie, témoignant ainsi de l'adaptation à l'environnement socioculturel et religieux et de l'insertion dans la réalité locale. Dans certains pays, pendant un temps parfois très long, c'est le seul ministère que nous avons pu exercer ; ailleurs, les paroisses sont des territoires de mission qui ouvrent des champs d'évangélisation en vue de la fondation de l'Église locale. Il existe des paroisses ethniques, des paroisses rurales, des paroisses au cœur des grandes villes, des paroisses dans les périphéries des mégalo-poles, des paroisses qui font partie d'un complexe plus vaste comprenant une école, une clinique, etc., des paroisses liées à l'une de nos résidences. Mais nous pouvons certainement dire que la

*nos autres œuvres apostoliques
ne vivent probablement pas
toujours avec autant d'intensité
tous ces ministères à la fois*

PRESENTATION

plupart des paroisses confiées à la Compagnie aujourd'hui ont pour fidèles le peuple simple et pauvre, les personnes les plus démunies de la société. Ce qui constitue un double don pour la Compagnie : contact et service direct des plus pauvres, et insertion plus organique dans l'Église locale. En faisant office de pont, nos paroisses sensibilisent tout le corps apostolique à ces deux dimensions. C'est « le don des paroisses à la Compagnie », comme s'intitule l'article du P. Luis Pinilla, s.j., qui approfondit cet aspect.

Trois moments-clé

Depuis le Concile Vatican II, trois moments-clé nous ont aidés à acquérir une nouvelle vision et à mieux intégrer l'apostolat paroissial exercé par les jésuites dans la mission de la Compagnie :

-1965/66 : Décret 27 de la Congrégation Générale XXXI, « Institutions pastorales, résidences et paroisses » : un changement historique s'est produit dans l'attitude de la Compagnie à l'égard du ministère paroissial durant cette Congrégation, ratifié ensuite par la CG XXXIV. La CG XXXI est partie de deux constatations (Const. IV, 2, 4 et B [324], [325]; VI, 3,5 [588]), qui ont trait aux rentes et à la mobilité au service de l'Église universelle. Il n'était pas nécessaire de modifier nos Constitutions sur ces deux critères apostoliques, puisque le régime des paroisses n'exigeait plus ni de vivre de rente, ce qui va à l'encontre de notre critère de pauvreté, ni de fixer définitivement les pasteurs à un poste déterminé, selon les nouvelles formes de contrat avec les Évêques : « On ne peut plus dire qu'en général le soin paroissial des âmes soit contraire aux principes des Constitutions, depuis que la discipline de l'Église sur les paroisses confiées aux religieux a été changée récemment » (CG 31, 10,2).

-1990 : Relatio P.Generalis « De Status Societatis », la partie sur « Le ministère paroissial et pastoral », Congrégation des Provinciaux, Loyola, Espagne. En présentant le ministère paroissial et pastoral comme l'un des principaux nouveaux ministères de la Compagnie, le P. Kolvenbach a déclaré que « ce travail paroissial, qui a sa place dans la plupart des plans apostoliques provinciaux, ne doit pas être considéré comme étant contraire à la mobilité et à la disponibilité, deux éléments essentiels de la vocation de la Compagnie au service de l'Église universelle » (n. 54). Le P. Général a ajouté que la

PRESENTATION

catégorie des paroisses qui doivent avoir la préférence dans les plans provinciaux sont celles dites « fonctionnelles », autrement dit « clairement orientées vers l'apostolat chez les pauvres, les minorités, les intellectuels, les réfugiés ou les prisonniers, les malades ou les migrants » (n. 60). Une paroisse est authentiquement jésuite quand elle participe pleinement aux priorités apostoliques de la Compagnie, en œuvrant dans trois directions : spiritualité (exercices, retraites, accompagnement spirituel), dimension sociale, et perspective missionnaire. Dans une perspective d'avenir, le document mentionne la formation nécessaire pour ce ministère et la collaboration à la mission avec les laïcs et laïques (n. 62). La Compagnie, pour sa part, ne devra maintenir ou fonder une paroisse que dans la mesure où il y a une urgence apostolique et la possibilité d'y travailler « selon notre manière de procéder » (n. 63).

-1995 : Décret 19 de la CG XXXIV, « Le ministère paroissial » : c'est la première fois qu'un texte entier est dédié au « Ministère paroissial » dans l'histoire de la Compagnie. Le décret dit que « en certaines circonstances, il constitue un apostolat approprié pour l'accomplissement de notre mission de servir la foi et de promouvoir la justice » (n. 1). « De plus, la paroisse offre un contexte favorable pour vivre avec les pauvres et pour être solidaires avec eux » (n. 2), « elle devient une communauté évangélisée et évangélisatrice, engagée pour la justice et la réconciliation » (n. 3).

« Une paroisse jésuite puise une énergie propre dans la spiritualité ignatienne, spécialement à travers les Exercices spirituels et le discernement individuel et communautaire » (n. 4). Le jésuite envoyé en paroisse, que celle-ci soit ou non tenue par la

*spiritualité (exercices, retraites, accompagnement spirituel),
dimension sociale,
et perspective missionnaire*

Compagnie, est envoyé pour donner une contribution significative à sa vie. D'où la nécessité d'une formation dans des domaines tels que « l'art de l'homélie, la liturgie, la catéchèse, l'analyse socioculturelle, la communication sociale et la gestion des conflits » (n. 9). L'article du P. Roberto Oliveros, s.j. commente longuement l'origine et le développement des cours de formation pour ceux qui travaillent dans un contexte paroissial en Amérique latine. La formation au ministère paroissial continue d'être un grand défi pour la

PRESENTATION

Compagnie. Peut-être qu'aucun autre ministère ne demande autant de compétences et de préparation. Il engage toute la personne dans toute sa vie quotidienne.

Défis pour l'avenir

Plus de 50 délégués à la CG XXXV (2008) ont travaillé pendant de longues années – et parmi eux le P. Général Adolfo Nicolás, s.j. qui a exercé divers ministères dans le contexte paroissial dans les années 2000-2004 – ou exercent actuellement un ministère dans une paroisse. Le groupe a tenu une réunion informelle pour partager sur cet apostolat. Quatre postulats parvenus à la CG 35 demandaient de renforcer et d'approfondir le ministère paroissial et de promouvoir la perspective pastorale dans la formation des jésuites. Ce même groupe a célébré une Eucharistie en action de grâce au Seigneur pour l'expérience vécue dans le contexte paroissial et pour ce tout ce qu'elle a apporté à leur vocation de jésuites. C'est pourquoi nous avons voulu inclure dans ce numéro de la revue deux témoignages de jésuites qui servent actuellement dans une paroisse : les Pères Orlando Contreras (Chili) et Michael Kennedy (États-Unis). Nous y publions aussi un rapport du Conseil pastoral de la Holy Trinity Parish de Washington, États-Unis, sur notre mission dans une paroisse confiée à la Compagnie.

En date du 27 août 2005, le P. Général Kolvenbach, en visite au Japon, a adressé une lettre aux jésuites de cette Province qui travaillent dans le ministère paroissial. Le paragraphe que nous reproduisons ci-dessous nous interpelle, nous aussi, quant à « la manière de procéder » et la « qualité » du service apostolique paroissial dans la Compagnie aujourd'hui :

« La nouvelle mentalité apostolique que nous avons acquise aujourd'hui dans le cadre des paroisses présente de nouveaux défis à notre manière de procéder et à notre identité dans ce domaine.

*- Quelles sont les caractéristiques d'une paroisse jésuite ?
- Pouvons-nous parler d'un élément ignatien dans le ministère paroissial, tel qu'il est exercé aujourd'hui ? Comment le ministère paroissial jésuite s'inscrit-il dans le Plan apostolique de la Province ?*

PRESENTATION

- *Quel type de jésuite est apte au travail dans les paroisses aujourd'hui ?*

- *Quelle préparation est nécessaire pour cela ? Quels types d'études et d'expériences sont nécessaires pour préparer les jeunes jésuites à leur futur travail de pasteur ?*

- *Les jésuites de la province qui travaillent en paroisse ont-ils reçu une formation appropriée et actualisée ?*

Il est impératif de réfléchir sérieusement sur ces questions comme province, et de planifier ensemble des stratégies apostoliques pour le travail des prochaines années dans les paroisses. Le « ministère bien préparé » typique des œuvres jésuites ne demande pas seulement un renouveau théologique. Il implique aussi une réflexion approfondie et une évaluation sur notre engagement pastoral dans les paroisses, allant des structures et des nouvelles relations jusqu'à l'élaboration de nouvelles méthodes de formation et à l'attention à la liturgie dans la célébration des Sacrements. »